

De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie

From the Roman Republic to the French Republic: Historical Example and Scenography

Dominique Maingueneau



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/aad/2102>

DOI: 10.4000/aad.2102

ISSN: 1565-8961

Publisher

Université de Tel-Aviv

Electronic reference

Dominique Maingueneau, « De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 16 | 2016, Online since 09 April 2016, connection on 23 September 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/2102> ; DOI : 10.4000/aad.2102

This text was automatically generated on 23 September 2019.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

De la République romaine à la République française : exemple historique et scénographie

From the Roman Republic to the French Republic: Historical Example and Scenography

Dominique Maingueneau

Droctulft fut un guerrier lombard qui au siège de Ravenne abandonna les siens et mourut en défendant la cité qu'il attaquait auparavant. Les habitants de Ravenne lui donnèrent une sépulture dans un temple et composèrent une épitaphe dans laquelle ils exprimèrent leur gratitude (contempsit caros, dum nos amat ille, parentes) [...] Imaginons, sub specie aeternitatis, Droctulft, non l'individu Dorctulft, qui sans aucun doute fut unique et insondable (tous les individus le sont), mais le type générique qu'a fait de lui et de beaucoup d'autres la tradition, qui est œuvre de l'oubli et de la mémoire.
(Borges, 1998 : 55-56, je traduis)

- 1 Cette citation de Borges met bien en évidence le double rapport de l'EH à la mémoire : si on peut l'extraire du passé pour l'insérer dans des textes, c'est parce qu'on oublie la singularité « insondable » de l'événement qu'il relate, réduit à quelques éléments typifiants. Il reste néanmoins à analyser les ressorts de son efficacité. Cicéron dans le *De oratore* (XXXIV) la fait reposer sur un mélange d'autorité et de plaisir : « Rappeler l'antiquité, citer des exemples est le meilleur moyen de plaire (*delectatio*) et de conférer du poids et de l'autorité (*auctoritas*) au discours ». Mais cette explication est loin d'être éclairante, tant les catégories qu'utilise l'auteur sont difficilement traductibles dans celles des approches contemporaines. En outre, il est difficile de déterminer à quel type

d'exemplum se réfère exactement Cicéron dans ce passage. Pour ma part, dans une perspective d'analyse du discours, je mettrai l'accent non sur l'analogie entre une situation présente et une situation passée qu'implique l'EH, mais sur la manière dont le choix de ce dernier permet de légitimer la scène d'énonciation qui le mobilise. Pour ce faire, je m'appuierai sur l'étude de deux textes inscrits dans des conjonctures très différentes, mais qui relèvent tous deux du discours politique : le premier emprunté à la Révolution française, le second à la communication politique contemporaine.

1. Scène validée et exemple historique verbal

- 2 L'EH prototypique est un récit, que celui-ci soit largement déployé dans le texte ou à activer par le lecteur à partir de ses connaissances encyclopédiques. On peut délimiter une sous-classe, qu'on dénommera exemples historiques verbaux (EHV), ceux qui s'organisent autour d'une scène de parole. La définition de l'*exemplum* que propose l'anonyme auteur de la *Rhétorique à Herennius* (1^{er} siècle avant J-C) en fait d'ailleurs ressortir l'importance : « L'*exemplum* consiste à citer un fait (*factum*) ou un mot (*dictum*) qui appartient au passé » (IV, 62). De toute façon un "dictum" est inévitablement inséré dans un "factum" ».
- 3 Souvent, l'EHV est associé à une phrase mémorable, une aphorisation qui relève de ce que j'appelle un « cadrage mémoriel historique » (Maingueneau, 2012). Le destinataire est amené à activer lui-même le récit dont elle est un fragment distingué. Ainsi, la phrase du général Cambronne « la garde meurt mais ne se rend pas » adressée aux Anglais qui, lors de la défaite de Waterloo, lui demandaient de se rendre, active l'ensemble du récit de cette bataille. Mais elle n'a accédé à ce statut dans la mémoire collective qu'en effaçant son « insondable » singularité, pour reprendre l'adjectif de Borges, en devenant la réponse emblématique du soldat courageux qui refuse de se rendre à l'ennemi. Ce type d'EH est souvent associé à une riche iconographie qui peut s'afficher sur les supports les plus variés : tableaux, estampes, gravures, assiettes, vases, photos, tee-shirts...
- 4 Ces EHV centrés sur une aphorisation sont également d'une importance particulière dans l'hagiographie religieuse, mais aussi dans la philosophie antique, où la transmission de la doctrine pour une bonne part passait par la mémoire d'aphorisations inscrites dans des récits exemplaires. Ainsi, pour présenter la doctrine du philosophe cynique Diogène, le doxographe Diogène Laërce a-t-il produit une série d'anecdotes qui s'organisent autour d'autant d'aphorisations mémorables.

Quelqu'un voulait étudier la philosophie avec lui. Diogène l'invita à le suivre par les rues en traînant un hareng. L'homme eut honte, jeta le hareng et s'en alla, sur quoi Diogène, le rencontrant peu après, lui dit en riant : « *Un hareng a rompu notre amitié.* » Dioclès raconte la scène d'une autre façon : un homme dit à Diogène : « Prescris-moi quelque chose. » Le philosophe prit un morceau de fromage et le lui donna à porter. L'homme refusa, et Diogène lui dit : « *Un morceau de fromage a rompu notre amitié.* » (« Diogène de Sinope », traduction de R. Grenaille 1965 ; mes italiques.)
- 5 L'EHV n'est pas sans rapport avec la notion de « scène validée » que j'ai introduite, dans une perspective très différente, pour analyser la scène d'énonciation (Maingueneau, 1998). Dans cette problématique, la scénographie s'appuie sur des scènes de parole déjà installées dans la mémoire collective, que ce soit à titre de repoussoir ou de modèle valorisé. Ainsi, dans l'analyse que je propose de la « Lettre à tous les Français » de François Mitterrand, la conversation lors du repas en famille est l'exemple d'une scène

validée qui est valorisée dans la culture française. On parle de scène validée, et non de scénographie validée, parce que la scène validée n'est pas à proprement parler du discours mais un stéréotype autonomisé, décontextualisé, disponible pour les réinvestissements textuels les plus divers. Une scène validée peut être un genre de discours (la carte postale, la conférence...), ou un événement de parole (l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle) : dans ce dernier cas, on retrouve l'EHV. Le répertoire des scènes disponibles varie en fonction du groupe visé par le discours : une communauté de conviction forte (une secte religieuse, une école philosophique...) possède sa mémoire propre ; mais, de manière générale, à tout public, fût-il vaste et hétérogène, on peut associer un stock de scènes qu'on peut supposer partagées.

- 6 Mon hypothèse, rappelons-le, est que l'EH atteint son efficacité maximale quand, au-delà de la construction d'une analogie, il permet de légitimer la scène citante. Mais ce retour de l'EH sur la parole qui le convoque peut opérer à des degrés très variables. Considérons ce passage célèbre du *Pro Rege Deiotaro* de Cicéron :

O temps! ô mœurs! Ce Cn. Domitius, que, dans notre enfance, nous avons vu consul, censeur, grand pontife, avait, pendant son tribunat, cité en justice devant le peuple M. Scaurus, le premier citoyen de Rome. Un esclave de Scaurus vint le trouver secrètement pour faire des dénonciations contre son maître. Domitius le fit saisir et ramener à Scaurus. Voyez quelle différence ! non pas que je veuille comparer Castor à Domitius. Mais enfin ce dernier rendit à un ennemi son esclave; vous, vous avez entraîné celui de votre aïeul : Domitius ne corrompt point l'esclave, ne voulut point l'entendre; vous l'avez corrompu : Domitius repoussa l'esclave qui lui offrait de le servir contre son maître; vous l'avez employé comme accusateur. (Trad. Nisard. 1848)

- 7 Cicéron, après avoir énoncé « O temps, o mœurs ! », justifie son dire en convoquant un EHV. Le récit pivote en effet autour de l'échange verbal entre l'esclave et Domitius. Ici le retour de la scène citée sur la scène citante semble faible. C'est en effet l'analogie entre l'*exemplum* et la cause défendue par Cicéron qui passe au premier plan. Cependant, l'énonciation de cet *exemplum* n'est pas sans conséquence sur l'*ethos* de l'orateur : à travers la narration qui est censée justifier l'énonciation liminaire de « O tempora, o mores ! » le locuteur montre qu'il participe des vertus de l'ancien temps, il affecte *ipso facto* sa parole des qualités attachées à celles dont fait montre Domitius dans son récit.
- 8 Je vais considérer à présent un cas d'EHV où, à la différence de l'exemple évoqué par Cicéron, la relation entre la scène validée citée et la scénographie qui la cite est forte.

2. La scène révolutionnaire

- 9 Cet EH est extrait d'un discours célèbre prononcé par Robespierre le 30 mai 1791 devant l'Assemblée constituante. Dans ce discours évidemment antérieur à la Terreur il plaide en faveur de l'abolition de la peine de mort. Son texte s'ouvre par un EHV emprunté à l'histoire grecque.

La nouvelle ayant été portée à Athènes que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d'Argos, on courut dans les temples, et on conjura les dieux de détourner des Athéniens des pensées si cruelles et si funestes. Je viens prier non les dieux, mais les législateurs, qui doivent être les organes et les interprètes des lois éternelles que la Divinité a dictées aux hommes, d'effacer du code des Français les lois de sang qui commandent des meurtres juridiques, et que repoussent leurs mœurs et leur constitution nouvelle. Je veux leur prouver, 1° que la peine de mort est

essentiellement injuste ; 2° qu'elle n'est pas la plus réprimante des peines, et qu'elle multiplie les crimes beaucoup plus qu'elle ne les prévient. (Œuvres 1867 : 212 ; je souligne)

- 10 Se conformant aux routines rhétoriques, l'orateur procède en deux temps : avant d'annoncer les deux points que va développer son argumentation, il commence par le récit et l'explicitation de l'analogie. Ce que résume le tableau suivant :

Locuteur	Acte de parole	Allocataire	Contenu
les Athéniens (« on » « à Athènes »)	« conjurer »	« les dieux »	« de détourner des Athéniens des pensées si cruelles et si funestes »
« je »	« prier »	« les législateurs » « les organes et les interprètes des lois éternelles que la Divinité a dictées aux hommes »	« d'effacer du code des Français les lois de sang qui commandent des meurtres juridiques, et que repoussent leurs mœurs et leur constitution nouvelle »

- 11 Le fait que ce soit le début du discours est essentiel : il s'agit d'installer la scénographie qui va légitimer l'énonciation. Le problème est de comprendre en quoi cet EH, a priori sans aucun rapport avec la question dont on délibère en 1791, occupe ici une place aussi stratégique, en quoi il est censé entraîner l'adhésion de l'auditoire de Robespierre.
- 12 En premier lieu, l'inscription de cet EHV dans le corpus de l'histoire grecque joue un rôle déterminant. Les acteurs de la Révolution n'ont cessé en effet de penser et de légitimer leurs entreprises à travers l'évocation de précédents extraits de l'histoire antique, grecque ou romaine. Il existe à ce propos un texte célèbre de Marx, au début du *18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte*.

Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce. Caussidière pour Danton, Louis Blanc pour Robespierre, la Montagne de 1848 à 1851 pour la Montagne de 1793 à 1795, le neveu pour l'oncle. Et nous constatons la même caricature dans les circonstances où parut la deuxième édition du *18 Brumaire*.

Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas arbitrairement, dans les conditions choisies par eux, mais dans des conditions directement données et héritées du passé. La tradition de toutes les générations mortes pèse d'un poids très lourd sur le cerveau des vivants. Et même quand ils semblent occupés à se transformer, eux et les choses, à créer quelque chose de tout à fait nouveau, c'est précisément à ces époques de crise révolutionnaire qu'ils évoquent craintivement les esprits du passé, qu'ils leur empruntent leurs noms, leurs mots d'ordre, leurs costumes, pour apparaître sur la nouvelle scène de l'histoire sous ce déguisement respectable et avec ce langage emprunté. C'est ainsi que Luther prit le masque de l'apôtre Paul, que la révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine, puis dans celui de l'Empire romain.

Le 18 brumaire (traduction de la 3^e édition allemande, 1885)

- 13 Dans ce passage, Marx restreint aux « époques de crise révolutionnaire » la mobilisation des « esprits du passé ». Mais l'analyste du discours peut se demander si ce

ne sont pas seulement là des moments d'exacerbation d'un fait constant. De même, Marx parle de « langage emprunté » (*erborgte Sprache*) et de « masque », ce qui pourrait laisser entendre qu'il existerait un « vrai » langage, sans emprunt, un langage débarrassé de telles illusions. On peut au contraire penser qu'en réalité l'« emprunt » est originel : une scénographie politique ne peut prendre sens qu'en s'inscrivant dans une chaîne mémorielle qui confère une identité au locuteur et au destinataire.

- 14 Pris dans une situation radicalement nouvelle, soumis à une incertitude cognitive extrême, les promoteurs de la Révolution de 1789 ne peuvent tirer leur identité et le sens de leur action des ressources que leur offre un présent vertigineux. D'une certaine façon, quand il parle devant l'Assemblée, Robespierre est un Athénien, et Paris est transporté à Athènes. Cette convocation de l'Antiquité n'est qu'une manifestation parmi une infinité d'autres du fait que le *Thésaurus* gréco-latin constitue le fond de la culture légitime des élites européennes depuis la Renaissance. Les députés de l'Assemblée sont des notables qui ont été formés à travers cette culture, qui n'est pas seulement textuelle mais s'accompagne d'une multitude de représentations iconiques omniprésentes dans l'Art et dans les objets de la vie quotidienne. Il est significatif à cet égard que Robespierre introduise son EH sans dire précisément de quelle époque il parle, ni de quel auteur ce récit est extrait : l'épisode est présenté comme devant être connu de son public, ce qui ne signifie évidemment pas qu'il l'est effectivement. Alors que l'EHV et l'orateur sont séparés par plus de deux millénaires, le passage de l'un à l'autre est présenté comme immédiat.
- 15 En convoquant un EH antique, le corps énonçant de l'orateur Robespierre active un étayage réciproque : une énonciation rhétorique antiquisante se doit de convoquer de manière privilégiée des *exempla* antiques ; ceux-ci en retour tirent pour une bonne part leur force du fait qu'ils sont portés par une énonciation orale qui montre son « antiquité ». Au-delà des arguments proprement dits, du *logos*, la rhétorique révolutionnaire dont participe le discours de Robespierre implique un *ethos* discursif caractéristique, une « incorporation » verbale (Maingueneau, 1999) de l'Antiquité, qui s'appuie au premier chef sur le simple fait que cette rhétorique est celle-là même qu'ont pratiquée, théorisée, didactisée les Grecs et les Romains. Robespierre parle d'autant mieux comme Cicéron qu'il croit mobiliser le même code rhétorique que lui, au-delà de la différence entre les deux langues. On retrouve ici les trois dimensions du concept d'incorporation.
- L'énonciation confère une « corporalité » à l'orateur, lui donne corps ; le destinataire est censé appréhender Robespierre comme un orateur antique.
 - Le destinataire incorpore, assimile les schèmes qui correspondent à une manière spécifique de se rapporter au monde en habitant son propre corps : une manière d'être un corps républicain, vertueux et héroïque.
 - Ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un corps, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent au même discours, celui des vertueux républicains qui en parlant de cette façon se montrent comme tels, aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Or dans cette conjoncture la constitution de cette communauté est un enjeu essentiel de l'activité politique : l'Assemblée constituante doit se constituer chaque jour comme telle pour représenter un « peuple » de « citoyens ».
- 16 Au moment où Robespierre profère son discours, on est encore sous le régime de la monarchie constitutionnelle, et non en république. L'emploi du terme « citoyen » dans le texte pour désigner les Athéniens, n'a rien d'anodin : depuis 1789, l'ancien « sujet »

de la monarchie est devenu « citoyen », mais il ne le sera pleinement qu'une fois la monarchie abolie au profit de la République. Le fait de mobiliser un *ethos* républicain vertueux a donc une puissance de contestation, surtout quand il s'agit d'une question, la peine de mort, qui, précisément, est présentée dans le texte comme emblématique de la « tyrannie », terme qui permet alors aux révolutionnaires de désigner les monarchies contemporaines. La suite du discours de Robespierre est claire à cet égard ; il convoque deux nouveaux *exempla* historiques tirés de l'histoire romaine (Sylla et Octave), qui lui permettent d'opposer les « lois du peuple » et celles du « tyran ».

Ainsi, aux yeux de la vérité et de la justice, ces scènes de mort, qu'elle ordonne avec tant d'appareil, ne sont autre chose que de lâches assassinats, que des crimes solennels, commis, non par des individus, mais par des nations entières, avec des formes légales. Quelque cruelles, quelque extravagantes que soient ces lois, ne vous en étonnez plus : elles sont l'ouvrage de quelques tyrans ; elles sont les chaînes dont ils accablent l'espèce humaine ; elles sont les armes avec lesquelles ils la subjuguent : elles furent écrites avec du sang. Il n'est point permis de mettre à mort un citoyen romain : telle était la loi que le peuple avait portée. Mais Sylla vainquit, et dit : Tous ceux qui ont porté les armes contre moi sont dignes de mort. Octave et les compagnons de ses forfaits confirmèrent cette loi.

- 17 Le seul fait de construire cette opposition entre « le peuple » et les « tyrans » confère implicitement à l'orateur un *ethos* républicain qui est à la fois un *ethos* « idéologique » et un *ethos* « expérientiel » (Maingueneau 2014), en l'occurrence l'ensemble des vertus (convictions politiques et comportements) attachées à la figure du Républicain antique.
- 18 Il est difficile de ne pas évoquer ici la peinture néoclassique du peintre David, ami de Robespierre, qui est alors en quelque sorte le peintre officiel de ces vertus républicaines, depuis l'immense succès de son tableau *Le Serment des Horaces* de 1785 :



Jacques-Louis David, *Le Serment des Horaces*, 1785
Musée du Louvre, source : Wikipedia

- 19 Contre le corps, surtout féminin, que met en scène la peinture rococo – bien illustrée par l'art de F. Boucher – l'esthétique de David promeut dans une peinture d'Histoire un nouveau corps : musclé, austère et héroïque, républicain pour tout dire. La fusion des deux mondes, celui de l'Histoire antique et celui de la Révolution, s'opère – à l'époque où Robespierre fait ce discours sur l'abolition de la peine de mort – dans l'élaboration d'un tableau monumental (pas moins de dix mètres de large sur sept mètres de haut) représentant « le Serment du Jeu de paume ». En 1790, David avait entrepris de commémorer cet événement posé comme fondateur de la fin de l'Ancien régime. L'œuvre devait représenter les six cent trente députés des Etats-Généraux alors présents. Le dessin préparatoire avait rencontré un grand succès lors du Salon de 1791. La même année, pour financer un tel projet, Barère avait proposé à l'Assemblée constituante de prendre en charge une bonne part de son financement.



Le serment du Jeu de Paume, esquisse, 1791

Musée du Château de Versailles, source : Wikipedia

- 20 Ce dessin représente le mouvement même par lequel se constitue l'Assemblée, les députés deviennent les représentants du « Peuple », ces députés auxquels s'adresse le discours de Robespierre ce 30 mai 1791. Comme dans « Le Serment des Horace », les bras tendus convergent, métonymies du corps des individus vertueux rassemblés dans un même élan. C'est sur ces stéréotypes corporels que s'appuie l'ensemble de la geste révolutionnaire dont participe ce discours.
- 21 Cela nous amène à nous interroger sur ce qu'implique la notion même d'exemple historique. Les exemples du type de celui qu'invoque Robespierre sont extraits d'un *Thésaurus* antique pour lequel la dimension proprement historique passe au second plan, au profit d'une intention morale ou spirituelle, légendaire, en un sens proche de l'étymologie : un récit écrit qui doit être dit en public à l'intérieur d'une communauté de conviction : dans les monastères, pendant les repas ou dans les églises pour édifier les fidèles. Comme le souligne très justement E. Danblon,

l'exemple en tant qu'argument du délibératif [...] peut aussi bien être une histoire exemplaire, une fable, une légende ou encore des formes hybrides entre le proverbe et la parabole, sortes de petits récits *gnomiques* que l'orateur utilisera pour « illustrer » son propos. En conséquence, le critère de la fiction ou de la réalité n'est pas pertinent pour la qualité rhétorique de l'exemple, et partant, pour sa force persuasive (2003 : 190).

- 22 Pour les élites formées aux humanités classiques et pénétrées de convictions républicaines, on n'est pas loin de la relation des croyants à la Bible : même les récits qui se présentent comme historiques, par leur seule appartenance au *Thésaurus*, se chargent d'interprétations d'un autre ordre, spirituelles. La valeur sacrée du *Thésaurus*, référée à cet hyperénonciateur (Maingueneau, 2004) qu'est l'Antiquité prime sur le statut référentiel des *exempla*.

3. José Bové

- 23 Le passage du texte de Robespierre à celui que nous allons considérer à présent se fait très naturellement, puisque le premier, qui participe de la Révolution, invoque un EH tiré l'Antiquité grecque, tandis que le second, issu de l'élection présidentielle française de 2007, invoque comme EH la Révolution française. Robespierre valide son énonciation en extrayant un récit du répertoire de scènes validées qu'offre l'Antiquité ; mais, une fois validée, la Révolution devient à son tour un répertoire d'exemples historiques.
- 24 La mise en contraste de ces deux textes permet d'observer deux modes très différents d'intégration textuelle de l'EH : d'une part enchâssé, localisé et explicite, chez Robespierre, d'autre part enchâssant, diffus et implicite, chez José Bové. Mais tous deux mobilisent l'exemple-modèle, pour reprendre la tripartition de Perelman et Obrechts-Tyteca (1988 : 471-495) entre « exemple-argument », « exemple-illustration » et « exemple-modèle », le dernier indiquant « la conduite à suivre », servant « de caution à une conduite à adopter » (1988 [1958] : 490).
- 25 Le texte qui nous intéresse figure dans la profession de foi de José Bové, lors de sa candidature à l'élection présidentielle française de 2007. Cette profession de foi se compose de quatre pages, dont voici la première, qui constitue une unité relativement autonome.



José Bové, « Un autre avenir est possible » (affiche), 2007

Source : collection de l'auteur

26 Je reproduis ici la partie proprement verbale :

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Je suis un candidat différent des autres. Syndicaliste paysan, militant altermondialiste, citoyen engagé, je n'appartiens à aucun parti politique. Des milliers d'hommes et de femmes, militant-e-s ou non, de sensibilités diverses, m'ont demandé d'être leur candidat.

Je sollicite vos suffrages comme *porte-parole d'un rassemblement* de millions de citoyennes et de citoyens qui souffrent de la précarité et de l'insécurité sociale, qui contestent un système politique confisqué par quelques grands partis et qui s'inquiètent pour eux et pour les générations futures de l'avenir de la planète.

Comme vous, je ne crois pas à l'alternance sans fins entre la droite dure et la gauche molle. Vous avez entre les mains une arme pacifique pour le dire : votre bulletin de vote. Il y a deux ans les électrices et les électeurs se sont insurgé-e-s contre le projet de Constitution européenne.

Le 22 avril prochain, nous avons l'occasion de décréter l'insurrection électorale contre le libéralisme économique. Nous pouvons vraiment changer la vie. Nous pouvons imposer, ici et maintenant, une véritable transformation sociale, féministe, démocratique et écologique.

Votre bulletin de vote est utile pour battre la droite et l'extrême-droite qui organisent la régression sociale et environnementale. Il est utile pour construire une gauche alternative qui rassemble et qui mette fin à la société du tout-marché et du tout-profit. Votre bulletin de vote est précieux pour reconstruire l'espérance. Le 22 avril, vous pouvez dire qu'un autre avenir est possible.

Aux urnes Citoyennes, Citoyens !

JB

27 Comme on le voit, l'EH de la Révolution française présente la particularité remarquable de n'être pas explicité, bien qu'il soutienne l'ensemble de la scénographie. Au début, le « je » de José Bové (« Je n'appartiens ») est une forme vide, sans autre propriété que

celle d'être la trace de l'énonciateur ; à charge pour le texte de lui affecter des prédicats à valeur légitimante. Ceux-ci sont d'abord énoncés sous la forme d'une série de groupes nominaux, d'appositions antéposées :

Syndicaliste paysan, militant altermondialiste, citoyen engagé, je n'appartiens...

- 28 Le troisième groupe nominal, « citoyen engagé », est susceptible de deux lectures : l'une par cumul (la catégorie « citoyen engagé » s'ajoute aux deux précédentes), l'autre par intégration. Selon la première, le citoyen aurait un domaine de compétence distinct. Selon la seconde, être un syndicaliste paysan et un militant altermondialiste, c'est être un vrai « citoyen engagé ». Comme toute catégorie à fonction hypéronymique qui n'est pas fondée sur la langue mais sur un enchaînement textuel singulier, celle-ci constitue un coup de force que le texte doit essayer de naturaliser. Cela passe en particulier par l'élaboration d'une isotopie qui sera manifeste dans l'énoncé final (« Aux urnes, citoyens ! ») ; elle joue sur le fait que le substantif « citoyens » participe de deux espaces distincts :

- L'espace politique-juridique : le citoyen est l'individu en tant qu'il appartient à un corps politique, et en particulier qu'il a le droit de vote ;
- L'espace historique : le terme « citoyen » est emblématique de la Révolution française : comme le « citoyen » libre s'opposait au « sujet » de la monarchie et à ses divisions en ordres hiérarchisés, les révolutionnaires l'utilisaient comme terme d'adresse généralisé associé au « tu » imaginativement inspiré du latin de la République romaine.

- 29 Le texte exploite cette bivalence, mais sans l'expliciter : il met d'abord au premier plan la valeur politique, puis la valeur historique. C'est le groupe nominal « insurrection électorale » qui va projeter sur l'axe syntagmatique ces deux valeurs de « citoyen ».

- 30 En évoquant la Révolution française, on rencontre immédiatement la dimension temporelle de la scénographie, la « chronographie » par laquelle l'énonciation inscrit sa propre événementialité dans une mémoire partagée. La profession de foi de José Bové invoque deux événements, l'un proche, l'autre plus lointain. Le premier, qui est explicité, c'est la victoire au référendum sur la Constitution, présenté comme l'un des actes fondateurs de la « gauche alternative ». Le second, la Révolution de 1789, n'est pas explicité, mais progressivement activé à l'aide d'indices répartis sur l'ensemble du texte :

« citoyen engagé » → « millions de citoyennes et de citoyens » → « une arme pacifique » → « se sont insurgé-e-s » → « décréter l'insurrection électorale » → « aux urnes Citoyennes, Citoyens »

- 31 En opérant ainsi une substitution « armes » / « urnes » dans le refrain de la Marseillaise, José Bové opère un détournement polyphonique à visée de captation (Grésillon et Maingueneau, 1984) qui permet d'assigner au locuteur la place d'un militant révolutionnaire de 1789 et de s'intégrer avec son destinataire dans la communauté imaginaire du « peuple », des « citoyens » dressés contre les « privilèges ». Le lecteur est ainsi amené à compléter par lui-même les termes manquants de l'analogie tacite qui fonde l'EH.

Révolutionnaires de 1789	Gauche alternative
-------------------------------------	---------------------------

Monarchie absolue	Ultra-libéralisme économique (« la société du tout-marché et du tout-profit »)
Peuple	« un rassemblement de millions de citoyennes et de citoyens qui... »
Insurrection	Election présidentielle
Fusion des deux mondes : celui de l'exemplum et celui de Bové « Citoyens » (révolutionnaires de 1789 / électeurs de 2007) « Insurrection électorale » « Aux urnes/armes »	

- 32 La différence entre l'EH de Robespierre et celui de José Bové est nette. Celui de 1791 est un récit localisé, encadré par l'énonciation qui en explique très didactiquement la signification ; celui de 2007 n'est pas localisé et ne se présente même pas comme une séquence textuelle. Il émerge en effet progressivement par touches au fil du texte, n'apparaissant clairement que dans les derniers mots. En outre, il ne s'agit pas d'un exemple ordinaire, le récit d'un épisode historique bien circonscrit, mais de l'ensemble de la Révolution. Le texte structure la candidature de Bové comme un récit, en la projetant sur la Révolution, vaste récit surplombant qui peut s'incarner dans des récits emblématiques, en particulier celui de la Prise de la Bastille. La colonne de droite du tableau ci-dessous peut donc être remplie par les lecteurs avec des éléments très divers, en fonction d'une certaine *doxa* sur la Révolution, mais aussi de l'interprétation tacite qu'en donne Bové dans sa profession de foi.

	2007	1789
Destinateur	« des milliers d'hommes et de femmes, militant-e-s ou non, de sensibilités diverses »	?
Situation initiale : un état de manque	« la précarité et l'insécurité sociale », « un système politique confisqué par quelques grands partis », inquiétudes sur « l'avenir de la planète »	?
Héros	José Bové, porte-parole de la « gauche alternative »	?
Objet de la quête	« une véritable transformation sociale, féministe, démocratique et écologique »	?
Opposant	le système des partis, l'ultra-libéralisme...	?
Adjuvant	le bulletin de vote en faveur de Bové	?

- 33 Mais il ne suffit pas de constater que le texte de José Bové, à la différence de celui de Robespierre, ne mobilise que latéralement l'EH : on est en droit de se demander pourquoi. Je ferai l'hypothèse que cet usage de l'EH est symptomatique d'un compromis entre deux injonctions contradictoires. L'usage explicite et massif d'exemples tirés de la Révolution française est aussi obligatoire que récurrent dans le discours de la gauche

qu'on pourrait dire « classique », celle du Parti socialiste, du Parti communiste ou, aujourd'hui, d'un Jean-Luc Mélenchon. Or Bové entend développer une gauche alternative, qui déplace les repères de la gauche classique en ce qu'elle ne s'inscrit pas dans l'espace national, mais planétaire, et accorde un rôle central au rapport de l'homme avec la nature. Il lui est donc très difficile de s'inscrire massivement dans la continuité de la Révolution. D'un autre côté, il lui est impossible, dans la mesure où il se réclame de la gauche, de couper toute référence à elle, surtout quand elle lui permet d'exploiter l'analogie entre Ancien Régime et Révolution, qui confère une dimension prophétique et messianique à son propre discours. Montrer que la gauche alternative écologiste qu'il défend est l'*analogon* de la Révolution naissante, c'est l'inscrire dans une sorte de nécessité historique en indiquant obliquement aux destinataires qu'un républicain conséquent doit devenir écologiste. C'est d'un compromis entre ces deux injonctions que résulte un EH qui encadre l'ensemble de l'énonciation sans être localisable : omniprésent et fantomatique. On pourrait dire qu'il hante le texte.

Conclusion

- 34 A la différence des analyses d'exemples historiques qui mettent l'accent sur la nature et la pertinence de l'analogie sur laquelle il repose, dans cet article j'ai fixé mon attention sur des aspects qui pourraient sembler périphériques. J'ai ainsi privilégié la relation entre l'EH et la scénographie, partant du principe qu'il a un rendement d'autant plus élevé qu'il opère un retour vers la scène d'énonciation qui le convoque. C'est particulièrement évident dans le cas du discours de Robespierre en faveur de l'abolition de la peine de mort : non seulement l'analogie dresse un parallèle entre deux scènes de parole, mais encore dans la conjoncture politique de 1791 le choix d'une scène validée puisée dans le monde antique confère au corps énonçant de l'orateur une légitimité considérable. Dans le cas de José Bové, en revanche, le retour sur la scène d'énonciation passe surtout par la chronographie, elle engage faiblement l'*ethos* du candidat. Cette divergence entre en consonance avec les modes d'inscription textuelle de mes deux *exempla*. On ne peut rêver d'un contraste plus saisissant. Robespierre, se conformant soigneusement aux normes de la rhétorique classique, procède à une narration, explique pas à pas son analogie pour en tirer finalement le plan de son argumentation, tandis que José Bové dissémine l'EH sur son texte, sans même lui conférer le statut d'un récit circonscriptible. Mais l'un et l'autre s'appuient sur une *doxa* qu'ils pensent largement partagée par leur auditoire, condition *sine qua non* de l'efficacité d'un exemple historique.

BIBLIOGRAPHY

Corpus

Borges, José Luis. 1998. « Historia del guerrero y de la cautiva », *El Aleph* (Madrid : Alianza)

Bové, José. 2007. « Un autre avenir est possible » (texte d'affiche)

Cicéron. 1848. « Pro rege Deiotaro », XI, *Œuvres complètes de Cicéron*, trad. Nisard. (Paris : Dubochet, Le Chevalier et Cie)

Diogène Laërce, 1965. *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, tome 2, « Diogène de Sinope », trad. R. Grenaille (Paris : GF-Flammarion)

Marx, Karl. 1969 [1852, 1885]. *Le 18 brumaire de Louis-Napoléon Bonaparte* (Paris : Éditions sociales (traduction de la 3^e édition allemande, 1885)

Robespierre, Maximilien. 1867 [1791]. *Œuvres recueillies et annotées* (Paris : A. Faure)

Critique

Danblon, Emmanuelle. 2003. « L'exemple rhétorique : L'usage de la fiction en argumentation », Ruth Amossy & Dominique Maingueneau (éds.), *L'analyse du discours dans les études littéraires* (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail), 187-198

Greimas, Algirdas J. & Joseph Courtès. 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (Paris : Hachette)

Grésillon, Almut & Dominique Maingueneau. 1984. « Polyphonie, proverbe, détournement », *Langages* 74, 112-125

Maingueneau, Dominique. 1998. *Analyser les textes de communication* (Paris : Armand Colin)

Maingueneau, Dominique. 1999. « Ethos, scénographie, incorporation », Ruth Amossy (éd.), *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos* (Lausanne : Delachaux et Niestlé), 75-101

Maingueneau, Dominique. 2004. « Hyperénonciateur et 'participation' », *Langages* 156, 111-127

Maingueneau, Dominique. 2012. *Les Phrases sans texte* (Paris : A. Colin)

Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca. 1988 [1958]. *Traité de l'Argumentation. La Nouvelle Rhétorique* (Bruxelles : Éds de l'Université de Bruxelles)

ABSTRACTS

This article opens with introducing the notion of *verbal historical example*. Then it compares two historical examples, two centuries apart, about French Revolution. The first one, a verbal example, is at the front of a speech of Robespierre to the Constituent Assembly, in favor of the abolition of the death penalty (30th may 1791). The second one has been extracted from a pamphlet of the extreme left-wing French politician José Bové when he was campaigning for President in 2007. This comparison allows us to see that historical examples can be presented in very different ways: some of them are explicit and clearly defined (Robespierre), others structure implicitly the whole text (Bové). It also allows us to emphasize that verbal examples get maximum efficiency when they can reflect the very conditions of possibility of the utterances where they are inserted.

Cet article met en contraste deux exemples historiques (EH) liés à la Révolution française ; bien que séparés par plus de deux siècles, ils participent de la même culture politique. Le premier, un exemple historique verbal, ouvre un discours de Robespierre devant l'Assemblée constituante en faveur de l'abolition de la peine de mort (30 mai 1791) ; le second est emprunté à la profession de foi du candidat José Bové, lors des élections présidentielles de 2007. Cette étude permet de prendre la mesure de la diversité des modes d'inscription de l'EH dans un texte : il peut être

localisé et explicite (Robespierre) ou structurer implicitement l'ensemble de l'argumentation (Bové). Elle permet aussi et surtout de montrer que l'EH atteint son rendement maximal quand il peut réfléchir les conditions mêmes de l'énonciation qui le convoque.

INDEX

Mots-clés: argumentation, discours politique, exemple historique, exemple historique verbal, Révolution française

Keywords: argumentation, French Revolution, historical example, political discourse, verbal historical example

AUTHOR

DOMINIQUE MAINGUENEAU

Université Paris-Sorbonne